



Renouvellement au Bureau de la Fédération des Parcs naturels régionaux de France

**Assemblée générale
24 novembre 2021**

Le Bureau de la Fédération est composé de 29 membres, représentants des 4 collèges :

- le collège 1 des Parcs,
- le collège 2 des Régions,
- le collège 3 des associations d'élus,
- le collège 4 organismes nationaux partenaires.

Conformément à ses statuts, les membres du Bureau sont renouvelés par l'Assemblée générale après les élections municipales. Des renouvellements partiels sont cependant à organiser lorsque des membres cessent leur mandat.

Les dernières élections régionales de juin 2021 amènent donc au renouvellement total du collège 2 et partiel du collège 1.

Renouvellement partiel du collège 1 (parcs)

Le Bureau comprend 15 membres, présidents de Parcs, choisis parmi les membres du collège 1, et de 3 directeurs désignés par le groupe des directeurs.

Trois présidents de Parcs ont cessé leurs fonctions. Il s'agit de Françoise Peron, présidente du Parc d'Armorique, Yves Vandewalle, président du Parc de la Haute Vallée de Chevreuse, et de Dominique Lévêque, président du Parc de la Montagne de Reims.

Trois postes sont donc à pourvoir.

Renouvellement du collège 2 (Régions)

Le collège 2 est composé de 5 membres choisis parmi les 66 représentants des Régions et collectivités territoriales uniques membres de la Fédération. Les membres de ce collège ont été intégralement renouvelés à la suite des élections régionales.

Les cinq postes sont donc à pourvoir.